



Association Asse Au Contrevent  
Pierre d'Arc  
04270 Saint Jeannet

**Monsieur Jean Louis Bianco**  
Conseiller spécial auprès du Ministre  
Ministère de l'écologie  
246 Bd Saint Germain  
75 007 PARIS

Bras d'Asse le 16 Juillet 2014

**Objet : Parc Eolien de la vallée de l'asse.**

Monsieur le Conseiller,

Nous venons vers vous, car vous êtes attaché à notre département, que vous avez servi pendant de nombreuses années. Nous reconnaissons les efforts qui ont été faits pour contribuer à son développement dans tous les domaines et nous sommes convaincus que vous ne laisserez pas tout détruire.

Nous avons été informés, l'été dernier d'un projet éolien dans la vallée de l'ASSE mené par EDF Energies Nouvelles. Devant les risques de massacre des paysages auxquels nous sommes attachés, nous avons créé une association soutenue par un collectif d'opposants au projet. Ce collectif regroupe les associations et intervenants dans les communes d'Entrevennes, de Puimichel, de Saint Jeannet, de Saint Julien d'Asse, et de Bras d'Asse - La Bégude.

Nous ne comprenons pas qu'après deux projets infructueux liés au manque de vent (<5ms à 100 mètres), des industriels, encouragés par certains de nos élus locaux, persistent dans une voie qui n'est pas porteuse d'avenir, avec en plus un risque de transformation en friche industrielle dans quelques années comme au sud de l'Espagne.

Actuellement les Instances Européennes sont sur la brèche suite aux incidents répétés liés à la transition énergétique en Allemagne et appellent à davantage de concertation de la part des pays membres.

Elles remettent en cause les montages financiers et les subventions accordées par les états pour les projets éoliens. (Arrêté du Conseil d'Etat du 28/05/2014) Dans ce cas, quelles seront les retombées économiques pour nos villages ?

La mise en place de deux alignements d'éoliennes sur le plateau de la feuille au-dessus de Bras d'Asse dénature de façon durable le paysage d'exception auquel nous tenons tant. Aussi nous nous interrogeons sur le bienfondé de telles études dans notre région !! D'autant que non loin de là, une « centrale photovoltaïque » a déjà été implantée, En la matière, le département figure déjà parmi les bons élèves. Par contre, nos élus n'ont pas jugé utile d'adjoindre des panneaux solaires aux extensions de bâtiments municipaux, ou est la cohérence ?

Dans l'étude paysagère de cadrage des projets éoliens dans les Alpes de Haute Provence effectuée en 2006, il ressort à la page 21, que la **zone impactée est citée avec une sensibilité majeure**. D'où une incompatibilité avec le projet.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, il y a d'importantes pressions auprès des propriétaires riverains pour l'aménagement des accès au site. Dans l'hypothèse où le passage d'énormes convois serait rendu possible, il entraînerait une détérioration considérable des petites routes d'accès au plateau qu'autochtones et de nombreux touristes empruntent, même à pied, et ceci pendant toute l'année.

Je reprends ici les paroles de **Madame la Ministre** (le 10/06/2014) devant la commission du développement durable au parlement « *nous avons désormais l'expérience de ce qui marche et de ce qui ne marche pas car, malgré les progrès réalisés, notre capital naturel continue de se dégrader* ». **Nous comptons sur elle pour le préserver !**

Les dernières interventions de Madame le Ministre sont pleines de bon sens, plutôt que de produire plus, commençons par consommer moins. Une photo infrarouge, tant en ville qu'à la campagne au mois de décembre est éloquente, nos maisons sont des gouffres à énergie. Mieux les isoler constituerait un gain substantiel, malheureusement les quelques mesures qui avaient été prises ont été annulées ou vidées de leur substance en début de quinquennat. En subventionnant les travaux d'isolation, on améliore la performance énergétique, on crée de l'emploi, on favorise le tissu artisanal local et on limite le travail au noir. La péréquation, gain de performance énergétique rapporté aux coûts directs et induits d'une éolienne ne va certainement pas en faveur de l'éolienne terrestre. Déjà en 2008, Monsieur Christian Gerondeau présentait plusieurs rapports sur l'éolien terrestre et dénonçait son coût aussi élevé qu'inutile. **Le vent n'est pas un vrai ami, il n'est jamais là quand on a besoin de lui.**

Fort de ces arguments et persuadés de votre attachement à notre département, nous comptons sur votre soutien pour défendre les paysages des communes de votre département, les Alpes de Haute Provence.

Nous vous prions de croire Monsieur le Conseiller en l'expression de notre haute considération.

Pour le Président, Le Secrétaire

Fabrice TERRAY